

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 425

Artikel: Les consultations de nourrissons en Suisse : (suite)

Autor: Stahel-Frey, A.-M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Miss Ruth MORGAN

C'est avec un douloureux étonnement que nous avons appris le décès, survenu presque subitement à New-York, de Miss Ruth Morgan, membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et présidente de la Commission de la Paix de notre grande organisation féministe internationale. Mrs. Corbett Ashby, notre présidente, l'avait en effet encore vue, lors de son récent voyage aux Etats-Unis, et bien que l'ayant trouvée fatiguée et souffrante, était loin de supposer un si subit dénouement.

C'est en 1926, au Congrès de Paris, que Miss Morgan avait été élue membre du Comité, et bien que, soit la distance, soit des raisons de famille, l'aient empêchée de participer à toutes nos séances aussi régulièrement qu'elle l'aurait désiré, elle s'était immédiatement acquiescées l'affection et le respect de toutes ses collègues. Nature élevée, fine, distinguée, très ferme dans sa douceur, compréhensive et tolérante pour toutes les opinions, indépendante de jugement, fervente de convictions, elle était de celles dont la collaboration embellit et élève les travaux d'un Comité. Et plusieurs d'entre nous lui doivent d'avoir vu s'ouvrir devant elles des horizons larges et insoupçonnés.

Miss Morgan avait à son actif un travail considérable dans les œuvres sociales américaines, spécialement dans des services hospitaliers. Elle fut ainsi toute préparée pour venir pendant la guerre en France avec la Croix-Rouge américaine, dont elle dirigea le bureau des infirmières. Ce qu'elle vit à ce poste détermina de la nouvelle orientation de sa vie, et une fois de retour aux Etats-Unis, ce fut à la cause de la paix qu'elle consacra tous ses efforts. Non seulement, elle collabora infaiblement avec Mrs. Catt à l'organisation de ces Conférences annuelles *Cause and Care of War (Les causes de guerre et leurs remèdes)* qui contribuent si fortement au développement de l'esprit de paix aux Etats-Unis; non seulement en sa qualité de troisième vice-présidente de la puissante Ligue américaine des femmes électrices, elle organisa toute une acti-



Miss Ruth MORGAN

Cliché Mouvement Féministe

tivité d'éducation civique en vue de la paix; mais encore elle accepta en 1926 la présidence de la Commission nouvellement fondée pour la paix et la S. d. N. de l'Alliance Internationale. Ce qu'elle fut pour cette Commission, l'intérêt actif qu'elle lui porta, les secours financiers qu'elle lui procura, toutes celles d'entre nous qui ont suivi les Conférences d'études pour la paix à Amsterdam, à Dresde, à Belgrade, comme toutes celles qui ont participé aux travaux pour la paix du Congrès de Berlin, et à cette inoubliable manifestation à la *Volksbühne*, où seule sur cette vaste scène, Ruth Morgan vint avec une simplicité d'apôtre prononcer quelques paroles d'une haute valeur spiritualiste — toutes celles-là gardent d'elle un souvenir aussi profond qu'ému et comprennent la tristesse avec laquelle nous, ses collaboratrices et ses collègues, nous nous inclinons devant cette tombe.

E. Gd.

« Il faut pourtant, lorsqu'on se trouve placée dans de telles conditions d'existence, tâcher de ne rien négliger de ce qui peut contribuer à l'embellir, prendre les quelques joies qu'elle peut donner. Elles ne sont pas nombreuses, et tiennent davantage à la tranquillité, à l'ordonnance, à la monotonie nécessaires de la vie qu'à d'autres éléments. Je ne voudrais pas, pour ma part, n'avoir pas fait ces expériences, et c'est une part de l'histoire de ma vie que je ne voudrais pas retrancher, si je ne désire pas la renouveler! »

Ce qui frappe surtout, dans ce récit, ce sont les heures de présence auxquelles est astreinte la jeune froebelienne; le cas dont il est question n'étant pas une exception, mais la règle dans les régions montagnardes et campagnardes de la Suisse alémanique. Ces jeunes filles, lors de leurs assemblées professionnelles, se réconfortent mutuellement, en constatant que la dure situation de l'une est aussi celle de l'autre. On s'étonne, qu'avec les lois draconniennes qui régissent maintenant le travail de l'ouvrier, on puisse encore

exiger d'une institutrice qu'elle fasse la classe 9 heures par jour pour un traitement de 2200 francs! Et il n'est pas mauvais de le relever, outre l'intérêt que présente une telle existence, par ce qu'elle a d'absolument différent de ce que nous avons l'habitude d'envisager.

L. H. P.

Toujours le droit au travail de la femme mariée

La motion Bosshardt

Un membre du Grand Conseil zuricois, M. Bosshardt, a déposé une motion invitant les autorités à prendre toutes mesures utiles pour éviter que, dans le canton de Zurich, des époux soient employés tous deux dans les services publics, et demandant également que

les institutrices mariées renoncent à leur emploi.

Diverses Associations professionnelles et féminines, justement indignées de cette façon d'attaquer la liberté de travail de la femme, ont fait parvenir au Grand Conseil une protestation en bonne et due forme. Bien que reconnaissant qu'en temps de crise il y ait lieu de prendre toutes les mesures utiles pour lutter contre le chômage, les Associations signataires affirment que la mesure proposée par la motion Bosshardt n'apporterait aucune amélioration. En effet, elle n'atteindrait qu'un petit groupe d'individus ou des personnes exerçant une profession dans laquelle le chômage ne se fait pas sentir. Par contre, il est à craindre que les personnes ainsi renvoyées des services publics ne cherchent des emplois dans le commerce ou l'industrie où la concurrence n'est déjà que trop grande. Dans le corps enseignant zuricois, il n'y a pas actuellement de chômage. On manque même de maîtres secondaires. Les instituteurs et institutrices primaires trouvent rapidement des emplois et leur situation est bien meilleure que celle de la plupart des professionnels. En effet, quelle autre situation libérale offre l'avantage de pouvoir à 20 ans déjà trouver un poste indépendant et bien rétribué? Il n'y a pas pléthore non plus parmi les maîtres d'ouvrages à l'aiguille, pas plus du reste que parmi celles des travaux ménagers.

C'est une injustice flagrante que de vouloir obliger des personnes qui occupent un emploi et y ont fait preuve de capacités certaines, de renoncer à cet emploi en faveur d'une autre personne peut-être beaucoup moins qualifiée. Les associations professionnelles protestent contre cette façon d'agir. Du reste notre code civil déclare que la femme a le droit d'exercer une profession ou une industrie avec le consentement exprès ou tacite de son mari (art. 167). Le gain supplémentaire de la femme est, dans la plus grande partie des cas, absolument nécessaire à la famille. En effet, la femme qui se marie renonce généralement à sa profession lorsque la situation de son mari le lui permet; c'est dans tous les cas ce que prouve la statistique des institutrices de Zurich.

Il est donc inadmissible de vouloir limiter la liberté du travail de la femme. C'est agir contre la justice, contre le droit et contre l'intérêt économique de notre pays.

H. Ziv

Les consultations de nourrissons en Suisse

(Suite)¹

Locaux et mobiliers.

Les offices sont installés dans des maisons d'école, des crèches, des pouponnières, des bâtiments publics, des cures, quelquefois dans la maison du médecin ou de la sage-femme. Au moment de choisir un local, l'entrepôt des poussettes doit être ménagé absolument, soit par l'aménagement d'un corridor, d'une remise, soit par la construction d'un avant-toit peu compliqué. Dans la règle, on doit pouvoir disposer de deux pièces, commu-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

quant l'une avec l'autre. La première sert de salle d'attente, la seconde de cabinet de consultation. S'il n'y a qu'une chambre, il faut qu'au moins un coin soit aménagé par un simple rideau, pour que l'examen médical se fasse à l'abri des importuns. Les salles d'attente auront des sièges en nombre suffisant et, si possible, des tables pour y étendre les bébés, puis une petite table à écrire pour l'infirmière, et près de laquelle se trouve la balance. Dans le cabinet de consultation, une table, un coussin d'emballage, divers objets tels que: thermomètre, coton hydrophile, poudre de talc, leucoplasme, ciseaux et rouleau de papier; puis une armoire pour les serres. Le dispensaire a besoin de formulaires imprimés pour l'inscription du poids et des prescriptions alimentaires; des cartes de convocation sont également très utiles.

Généralement, les dispensaires sont ouverts une fois par semaine, une ou deux heures dans l'après-midi; dans cinq localités les consultations ont lieu deux fois par semaine, dans deux, même trois fois. Par contre, dans dix autres il n'y a de consultations qu'une fois par mois, et dans dix localités deux fois par mois.

La plupart des dispensaires admettent les enfants jusqu'à l'âge d'un an, quelques-uns jusqu'à deux ans, ou bien il n'y a pas de limite d'âge, mais on a remarqué qu'il est rare qu'on amène des enfants de plus d'un an.

Direction et personnel.

Le Congrès général de l'enfance à Genève, en 1925, recommanda le développement d'un système de consultations de nourrissons scientifiquement organisées, c'est-à-dire sous la direction d'un médecin et si possible d'un spécialiste pour enfants.

Environ 3/4 des consultations suisses sont dirigées par des médecins, le reste en grande partie par des infirmières spécialisées, quelques-unes par des sages-femmes ou des infirmières visitantes. S'il y a plusieurs médecins dans une localité, chacun d'eux se charge d'un service trimestriel ou annuel, ou bien un seul, avec l'assentiment des autres, prend la direction du dispensaire. Le travail exige aussi du médecin la connaissance des activités sociales. Si aucun médecin ne peut être intéressé au dispensaire, c'est l'infirmière pour enfants qui en prend la direction et toute la responsabilité. Il va sans dire qu'elle ne prescrit aucun traitement pour un enfant malade et qu'elle l'envoie sans autre chez le médecin.

L'adjoite au dispensaire pèse les enfants, fait les inscriptions et aide le médecin. Si elle n'a pas de conseils à donner, elle n'a pas besoin d'une préparation spéciale, mais dès qu'elle doit faire des visites à domicile et conseiller les mères, il lui faut des connaissances professionnelles.

Propagande en faveur de l'allaitement naturel et primes d'allaitement.

Le meilleur moyen de garder un nourrisson en bonne santé est l'allaitement maternel. C'est donc une tâche importante des consultations d'encourager les mères à nourrir leurs enfants elles-mêmes et à les aider à surmonter les difficultés. Pour secourir les femmes indigentes et pour remplacer le gain de la mère ouvrière, bien des institutions distribuent des primes d'allaitement en argent et en nature. Les médecins du dispensaire exercent également le contrôle pour la signature du certificat pour l'obtention de la prime d'allaitement de la caisse d'assurance-maladie. La propagande en faveur de l'allaitement naturel se fait naturellement avec la même intensité là où les



Figures et portraits de femmes

Gertrud Bäumer

(Suite et fin)¹

Nous nous sommes attardée avec complaisance (et sans remords!) sur l'enfance et la première jeunesse de l'auteur, si bien qu'il nous faut abrégier très considérablement la suite, non point par mépris des proportions ou par crainte de plonger jusqu'au fond de problèmes sérieux, mais précisément parce qu'ils sont sérieux et multiples, et qu'il n'est pas possible de les effleurer en passant. Mieux vaut ne donner que les grandes lignes de ce qui a rempli l'existence de cette femme remarquable, et dont le tiers eût suffi à beaucoup d'autres.

De son école westphalienne, elle passe à Magdebourg pour enseigner à des jeunes filles. Elle y retrouve sa mère. Ici encore, elle cherche sa voie dans les questions religieuses et sociales, ce qui l'amène à con-

naître deux personnalités, dont la dernière surtout sera toujours comme un phare dans la suite de cette biographie: Adolphe Harnack et Frédéric Naumann.

Pour pouvoir continuer ses études comme elle le désire, il lui faut quitter l'école populaire. Un poste lui est offert à l'école secondaire de jeunes filles. Elle s'y sent heureuse entre ses élèves et ses collègues, et c'est ici que s'estompe déjà son futur féminisme. Questions d'éducation, questions sociales et religieuses, toujours plus, elle s'y mêle, se fait une opinion, devient quelqu'un, fréquente les pionnières allemandes...

Un grand pas, c'est son départ, en 1898, pour Berlin où elle suit les cours du Lycée Victoria, fondé par l'impératrice Frédéric pour les femmes à la recherche d'un niveau d'instruction plus élevé. Les critiques sur cette institution ne manquent pas, comme il était naturel de la part d'une jeune fille intelligente; aussi se hâte-t-elle de passer ses examens afin de suivre des cours à l'Université, en 1900.

Et voici qu'elle a le bonheur de se rapprocher d'une des éducatrices les plus distinguées, en même temps qu'une femme d'élite, Hélène Lange. C'est une époque dans sa vie. Déjà malade des yeux, celle-ci a besoin d'aide pour son travail: «Avoir rencontré un être aussi fort donnait chaud au cœur, dira Gertrud, et le remplissait d'un désir enthousiaste de collaboration. Malgré mes études, je travaillerais pour elle sans limites». Et c'est ce qu'elle fit.

Après la fondation en 1894 du Conseil

National des femmes allemandes, bien des questions s'étaient posées concernant les femmes, leur rôle, leurs droits. C'est là aussi qu'Hélène Lange était une autorité et un guide. Sans cesse arrêtée par la maladie, elle présidait, à l'admiration générale, des séances avec beaucoup de brio. On la vit encore en 1929, à l'âge de quatre-vingt-un ans, lors de son dernier voyage à Dautzig, inaugurer une école portant son nom.

Pour Gertrud Bäumer, les tâches et les charges augmentent de jour en jour depuis 1900. Avec H. Lange, elle publie en 1901 un *Guide du féminisme*, et la voici en plein dans les affirmations et les initiatives concernant la femme nouvelle. Il nous est impossible de la suivre dans ces champs d'activité: à Munich, où elle étudia la situation des groupements féministes et de leurs chefs; dans les réunions abolitionnistes où elle dut d'abord faire un effort pour accepter de prendre la parole; dans un voyage en Italie, ailleurs encore...

D'autres noms de pionnières surgissent, dont celui de Marie Stritt; les congrès suffragistes internationaux voient en Gertrud Bäumer un des grands leaders. Puis, voici dès 1912, un début de collaboration avec Friedrich Naumann dans son journal *Die Hilfe*, dont la nouvelle collaboratrice deviendra bientôt un pilier, en même temps que l'amitié de Naumann illuminera sa tâche.

La guerre n'interrompra pas ce travail, auquel tant de devoirs angoissants d'organisation intérieure et de secours s'ajoutèrent pour elle. Ce *Nationaler Frauendienst* la voit

sans cesse sur la brèche avec d'autres femmes désintéressées, et nous assistons, durant les années sombres, au même genre d'union sacrée que l'on retrouve dans les autres pays belligérants, à l'arrière chez les femmes, comme au front chez les combattants. A la tête des femmes allemandes, G. Bäumer a fait avec ardeur son devoir d'Allemande et s'est montrée une organisatrice de premier ordre, en particulier de la jeunesse féminine.

La guerre est finie. Au point de vue national, le Dr. Bäumer siège comme députée dans l'Assemblée de Weimar; au point de vue féminisme international, il s'agit de renouer les fils rompus. Elle y aide de son mieux et rappelle avec émotion dans son *Lebensweg*, l'imposante assemblée du Congrès international pour le suffrage à Paris, où elle peut parler, elle, Allemande, aux acclamations des auditeurs. On se rappelle certainement aussi qu'après l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, Gertrud Bäumer y fit partie de la première délégation envoyée à Genève, par son gouvernement, qu'elle représenta ensuite régulièrement dans la Commission pour la protection de l'enfance.

Voici quelques mois, en septembre dernier, pour ses soixante ans, elle reçut en hommage une publication. Signe de reconnaissance, d'amitié, de vénération, c'est un tableau, en plusieurs études signées par divers auteurs, de tous les grands mouvements de notre temps: intellectuels, religieux, politiques, sociaux, d'où ressort clairement tout ce que cette femme de pensée et d'action en a retiré et ce qu'elle a su créer.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

consultations sont annexées à la «Goutte de lait», comme par exemple à Lausanne.

Plusieurs consultations signalent une augmentation plus ou moins sensible de l'allaitement maternel sous leur influence.

Centres de puériculture.

Depuis leur création, les dispensaires pour nourrissons ont fait beaucoup de bien et justifient pleinement leur existence. Mais il y avait une lacune: toutes les mères ne pourraient être atteintes. On chercha le moyen d'y parer, et on le trouva dans l'extension des consultations par les visites systématiques à domicile. Dans un petit nombre de dispensaires, des visites ont été faites, mais en général seulement chez les femmes qui présentaient leurs enfants à la consultation. L'infirmière fait les visites d'après une liste fournie par le bureau d'état civil. Ainsi elle atteint aussi les mères qui ne viennent pas aux consultations parce que la distance est trop grande, ou qu'elles manifestent une certaine indifférence vis-à-vis de l'enfant. Les déclarations suivantes d'infirmières depuis longtemps au travail prouvent suffisamment la nécessité des visites à domicile:

«Les visites à domicile offrent à l'infirmière la meilleure occasion d'apprendre à connaître la famille. C'est là seulement que le contact avec la mère et l'enfant est pleinement acquis, si d'ailleurs elle est au clair sur l'entourage immédiat.» ... «Les visites à domicile ont fourni la preuve de leur grande utilité.» ... «C'est seulement depuis que je pratique systématiquement les visites à domicile que je me rends compte de l'extrême importance de cette partie du travail en faveur des nourrissons.» Etc.

Dans le but de créer des centres de puériculture avec consultations et visites à domicile, il s'est formé principalement à la campagne des sociétés de protection des nourrissons, créées par les représentants de plusieurs communes voisines. Des infirmières ont été installées à frais communs, placées sous la direction d'un comité où siège le médecin et auquel elles rendent compte de leur activité. Chaque commune paie une somme déterminée, suivant le nombre des familles à visiter. Tous les frais sont payés par une caisse centrale. Les distances à parcourir étant souvent très grandes et l'usage des chemins de fer et autobus indispensable, les compagnies de transport accordent des billets gratuits ou des réductions de taxes.

En Suisse, nous trouvons de ces centres de puériculture à la campagne à Thoune (créé en 1923), au Mittelland glaronnais (1926), au Wasseramt, soleurois (1929) et dans les districts de Wangen, Aarwangen et cercle de Huttwil (1931).

Des centres adaptés aux besoins de la ville se trouvent à Bâle, à Berne, à Saint-Gall, à Schaffhouse et à Aarau.

A Lausanne, les consultations de nourrissons sont organisées par l'œuvre de la «Goutte de lait». L'assistance en faveur des nourrissons à Genève est également très étendue, mais elle est pratiquée par plusieurs organisations.

(A suivre.)

A.-M. STAHEL-FREY.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Que ses hautes fonctions à la tête de la division des écoles et de la protection de la jeunesse au Ministère de l'Intérieur lui aient été retirées pour des motifs politiques, cela n'a rien qui puisse surprendre actuellement. Nous ne pouvons qu'acquiescer, à ce propos, à ce qu'écrivait à ce sujet il y a juste un an, le *Mouvement Féministe*.

M.-L. PREIS.

A travers la Presse

Les galériennes de lettres.

Sous ce titre, un excellent article de M. Jean-Jacques Brousson dans *Les Nouvelles Littéraires*:

... Vous déplorez, mon cher maître, la surproduction romanesque; vous constatez que le cinquante pour cent des romans a été écrit par des femmes. Anatole France, qui m'a appris plusieurs recettes précieuses, me disait un jour: «Quand on écrie au scandale, à l'inouï, en politique comme en littérature, grimpez au grenier, exhumez d'une malle une liasse de journaux centenaire, copiez ce qui subsistera de l'injure des rats, et vous aurez belle réponse.»

Pour la surproduction des femmes, j'ai mis en pratique la recette du subtil Bergeret. Je feuilletai les journaux les plus en crédit il y a cent ans, et voici ce que j'ai trouvé sous signature d'Angier... Il n'aimait pas beaucoup les romans. Peut-être n'en avait-il pas vécus... «Si ce sont les femmes qui consomment le plus de romans, ce sont elles qui en fabriquent le plus. Elles ont prouvé depuis longtemps leur aptitude particulière pour ce genre d'ouvrages... Je suis



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

Alors que, partout ailleurs, on jouissait encore du repos des vacances de Pâques, le Comité de la S. d. N. contre la traite des femmes a vaillamment commencé son travail dès le 4 avril, seul fidèle au poste dans le vaste bâtiment, par ailleurs encore désert et silencieux, le long du jardin où fleurit le printemps.

Quelques figures nouvelles ont paru cette année, bien que des trois nouveaux Etats appelés à faire partie de ce Comité, un seul, les Indes, se soit fait représenter officiellement par une femme, Mrs. Subbarrayan, bien connue dans les milieux féministes internationaux, et dont les interventions, claires, documentées, parfaitement au courant des questions traitées, ont été remarquées. La Roumanie est représentée cette année par la princesse Cantacuzène, également bien connue à l'Alliance pour le Suffrage, comme au Conseil International des Femmes, dont elle est une des vice-présidentes. En revanche, Mme Martinez-Sierra, qui, depuis deux ans, représentait avec charme et compétence le gouvernement espagnol auprès de la S. d. N., est restée à Madrid, retenue par ses nouveaux devoirs de députée élue lors des dernières élections. Et la place de l'Allemagne, si longtemps occupée avec distinction par Dr. Gertrud Bäumer, est douloureusement vide. Mais les délégations britannique, danoise, italienne, polonaise, comprennent elles aussi des femmes, et parmi les assesseurs, représentant les organisations privées internationales, nombreuses également sont les femmes, au premier rang desquelles on retrouve, toujours prête à défendre la bonne cause, Mme Avril de Sainte-Croix.

M^{lle} Andrée Kurz (Neuchâtel), présidente de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille, qui siège aussi dans ce Comité comme membre assesseur, ayant bien voulu nous promettre, pour notre prochain numéro, un compte rendu des débats extrêmement intéressants qui se sont déroulés durant cette semaine, nous nous bornons pour aujourd'hui à ce court croquis, nous demandant une fois de plus pourquoi nos adversaires antiféministes ne viennent pas jeter un coup d'œil sur cette salle? Car cet aspect leur prouverait l'utilité et l'efficacité de la collaboration en parfaite égalité des femmes et des hommes pour travailler en commun à la solution d'un des plus douloureux problèmes de l'heure.

E. G.

Le service social de la gare, à Strasbourg

Malgré le grand nombre d'œuvres sociales existant à Strasbourg, une lacune se faisait sentir dans cette ville: il n'y avait pas de service permanent à la gare, où le mouvement est pourtant très important. Dans la foule des voyageurs, que de désemparés ou de sans abri, jeunes filles isolées, femmes, enfants, hommes aussi, émigrants qui ont besoin d'aide ou de renseignements sur les œuvres et les organisations charitables de la ville: foyers, asiles de nuit, cuisines économiques, etc. C'est pour leur venir en aide qu'a été fondé le «Service social de la gare», organisé sur l'initiative de la Fédération d'Assistance publique et de Bienfaisance privée, avec le concours des trois Sociétés de protection de la jeune fille. Les Amies de la jeune fille sont l'une de ces associations.

Dans un local situé sur le premier quai de la gare et prêté par l'Administration des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, le service est assuré par trois agentes, auxquelles sont jointes trois stagiaires de l'Ecole de formation sociale; ces dames se partagent le travail de 6 heures du matin à minuit. Dès le début, en avril dernier, le nombre des personnes à secourir a dépassé les prévisions (il y en a plus de 1000 par mois!), et témoigne de l'opportunité de l'œuvre.

Les enfants voyageant seuls sont surveillés pendant le temps qu'ils passent à la gare, puis sont installés dans leur train et munis de renseignements pour la suite du voyage. Beaucoup de mères de famille, effectuant un long trajet avec de nombreux enfants, ont été aidées. Les bébés sont lavés et soignés au local de la gare, où se trouvent un berceau et des biberons, ainsi que des médicaments.

Les jeunes filles seules sont l'objet d'une attention particulière. Elles trouvent au local le repos dont elles ont besoin et les indications nécessaires à leur voyage. Le Service social de la gare est en relation avec les œuvres des gares d'autres villes, auxquelles il recommande les jeunes filles et les enfants. De même, le Service reçoit ceux dont l'arrivée à Strasbourg leur est signalée. Les jeunes filles devant passer la nuit en ville sont accompagnées par l'agente aux foyers où elles seront en sécurité.

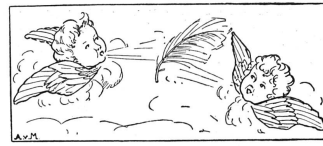
Les voyageurs malades ou infirmes trouvent du secours pour descendre du train ou pour circuler dans les escaliers, et sont mis en rapport, s'il y a lieu, avec les services de l'hôpital. Plusieurs personnes souffrantes ont été soignées (pansement de blessures légères, médicaments et soins divers). En outre, de la soupe ou du café ont été servis à 215 voyageurs indigents qui ne pouvaient se procurer le nécessaire pour eux ou pour leurs enfants.

Enfin, de multiples renseignements ont été données, en particulier des adresses de logements; des bons d'asile de nuit ont aussi été distribués. 6235 voyageurs ont été aidés et secourus pendant les six mois écoulés:

Jeunes filles	770
Enfants voyageant seuls	182
Enfants accompagnés	1446
Femmes	2616
Hommes ou jeunes gens	1221

Sur ce nombre, on a compté 157 malades, 35 aveugles et 1190 migrants ou rapatriés.

(Journal du Bien Public.)



DE-CI, DE-LÀ

Protection de l'enfance et éducation post-scolaire.

En présence du succès qu'obtiennent à l'Institut des Sciences de l'Education de Genève, les Cours théoriques et pratiques préparant aux œuvres de protection de l'enfance, et à la demande de nombreuses personnalités s'occupant de l'adolescence, le Conseil de l'Institut étudie en ce moment, un projet de diplôme qui étendrait cette préparation aux œuvres post-scolaires qui intéressent spécialement l'adolescence. Le programme comprendrait, comme celui des autres diplômes spéciaux de l'Institut (éducation des petits, orientation professionnelle, éducation des arriérés) une double préparation théorique et pratique, celle-ci impliquant des stages à Genève et au dehors.

Le programme des cours qui ont commencé le 9 avril est envoyé sur demande, par le secrétariat de l'Institut, 44, rue des Marachiers, qui fournira aussi tous renseignements supplémentaires.

Rectification.

Notre collaboratrice, M^{lle} Elisa Serment, nous prie de rétablir le texte exact d'un mot de son article: *Une page oubliée de l'histoire de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, publié dans notre dernier numéro. Il a été imprimé en effet par erreur que M^{me} Pieczynska préparait une traduction française du petit volume d'éducation nationale *Funken am Augustfeuer*, alors que c'est préparé qu'il faut lire.

Cette traduction est en effet due à la plume alerte de M^{lle} Elisabeth Monastier, professeur de l'Ecole Vinet. Peut-être n'est-il pas mauvais, en ce moment où l'on tient, dans nos milieux féministes, à regarder aux sources de notre vie nationale pour comprendre la valeur de notre démocratie, de rappeler l'existence de ce joli et utile petit volume (Editions Spes, Lausanne).

La vie politique

A propos des élections fédérales. - La lutte contre le chômage.

L'atmosphère des Chambres fédérales à cette session de mars a été dominée par une forte tension politique, due aux changements survenus si subitement au sein du Conseil fédéral. Sans revenir sur les élections que tous nos lecteurs auront suivies de près, et sans porter aucun jugement sur les candidats élus, nous voudrions toutefois exprimer un regret de principe. Nous avons l'impression, nous autres femmes, que les prétentions des partis politiques à leur représentation jouent un rôle excessif lors de ces élections. Il semble vraiment que l'étiquette soit plus importante que l'homme lui-même! Il est évident qu'il est

Nous avons cheminé depuis lors... heureusement! D'ailleurs, n'en est-il pas, parmi ces femmes de lettres, qui pourraient répondre à notre titre: Non pas quenouille ou littérature, mais bien littérature et quenouille?...

La cravate de commandeur d'Yvonne Sarcey.

De Jacques Baschet dans l'illustration:

M^{me} Adolphe Brissot, fille de Francisque Sarcey, vient de recevoir la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Cette distinction très rare honore une femme exceptionnelle dont l'activité s'est dépensée sans compter dans les domaines du cœur et de l'esprit. Fondatrice et présidente de l'Université des *Annales*, on sait comment elle a développé cet utile et beau foyer de culture française... La belle récompense couronne un effort continu de vingt-huit années. Cependant, là ne s'est point bornée cette puissance de travail. Aux côtés d'Adolphe Brissot, puis de son fils Pierre, Yvonne Sarcey a jeté dans les *Annales*, sans s'interrompre jamais, les richesses de son bon sens et de son esprit clair et passionné; dans des articles pleins de sève, elle n'a cessé de dire tout son amour pour la jeunesse, la gourmandant et la conquérant, élevée dans ses vues, ardente dans ses conseils. Comment cette flamme ne la consume-t-elle pas? Car son cœur n'a pas fini de se donner. Quarante *Maisons claires*, aux quatre coins de la France, vivent par elle; de 300 à 400 enfants, dans le plein air, dans la lumière, bien logés, bien soignés, bien éduqués, sont à la charge de l'œuvre, à laquelle elle apporte toutes les ressources de sa vie d'animatrice. Car il faut revenir à ce mot qui renferme tout ce qu'il y a de courage agissant, tout ce qu'il y a d'âme généreuse en elle, pour réaliser de l'utile.